



La Monnaie : Formes et Fonctions actuelles

I – Les formes de la monnaie :

Si nos économies modernes sont des économies monétaires, la monnaie n'a pas toujours existé. En effet, avant de devenir monétaire, l'échange a d'abord pris la forme d'un troc (marchandise contre marchandise). Or, ce type d'échange présente une série d'inconvénients :

Exigence de la double coïncidence des désires d'échanges.

Entente préalable sur les termes de l'échange (les rapports d'échanges).

Stabilité dans le temps des termes de l'échange si non celui qui attend une amélioration des termes de l'échange en sa faveur peut refuser de procéder à l'échange immédiatement.

Les coûts élevés du fait que dans l'attente de procéder à l'échange, les individus doivent stocker leurs marchandises respectives. Cela génère des coûts d'autant plus élevés que les marchandises à stocker sont périssables : coûts d'entreposage, de gardiennage ou encore des pertes dues à la détérioration des produits en stock.

L'émergence de la monnaie a donc permis aux sociétés modernes de dépasser ces inconvénients pour constituer une étape décisive dans l'organisation des échanges.

Si la monnaie a longtemps été palpable, et sa valeur intrinsèquement identifiable, au fil du temps, cette relation s'est affaiblie avec la création de support pour lesquels la notion de valeur "sui generis" apparaît comme un lointain référentiel : la tendance générale de l'évolution monétaire et donc celle d'une dématérialisation croissante de la monnaie.

1 – La monnaie marchandise :

C'est un bien qui présente des qualités reconnues par tout les individus d'une communauté de sorte qu'ils l'acceptent comme contrepartie dans tout les échanges. Ce bien acquiert alors le statut d'équivalent général : marchandise qui exprime la valeur d'échange de toutes les autres marchandises, c'est-à-dire une marchandise qui permet de définir un rapport d'échange simple avec toute autre marchandise.

Grâce à cette monnaie – marchandise la double coïncidence des désires d'échange n'est plus nécessaire.

Cette monnaie présente aussi un avantage supplémentaire en simplifiant le système des prix en remplissant le rôle d'un étalant de valeurs.

Ainsi dans un économie sans monnaie, pour que les échanges se déroulent, il convient de définir les prix relatifs de chaque bien par rapport à tout les autres biens de sorte que dans une économie à n bien, il faut déterminer prix

Exemple :

| | A | B | C | D | E | F |
|---|---|---|---|---|---|---|
| A | | | | | | |
| B | | | | | | |
| C | | | | | | |
| D | | | | | | |
| E | | | | | | |
| F | | | | | | |

6 biens = 15 prix

100 biens = 4950 prix

Ainsi, plus le nombre de biens augmente plus le nombre de prix relatifs augmente selon la même formule combinatoire de sorte que l'évaluation de toute les valeurs relatives devient rapidement innommable.

Si par contre on choisie l'un des biens comme étalant en lui donnant la valeur 1, le nombre de combinaisons possibles se réduit à seulement (n-1) prix.

Les marchandises qui étaient choisies pour remplir cette fonction devaient donc être appréciées par l'ensemble de la communauté, ainsi différents types de marchandises ont pu jouer ce rôle à travers l'histoire de l'espace :

Marchandise permettant de satisfaire un besoin essentiel pour l'ensemble de la communauté (bétail, le sel, le blé, les fourures, les tabacs, ...)

Marchandise ayant une valeur ornementale (coquillage, les plumes, les pierres précieuses...)

Marchandise constituant des instruments de travail (les haches, les pelles, les hameçons, ...)

Malgré les progrès qu'elle a permis dans l'organisation des échanges, la monnaie – marchandise présente néanmoins un certain nombre d'inconvénients : indivisibilité, altérabilité, de même qu'un bien n'est jamais de composition identique.

La création de la monnaie métallique va permettre en grande partie de remédier à ces insuffisances.

2 – La monnaie métallique :

2.1 – Les avantages :

Divisibilité : les métaux précieux sont divisibles en éléments de petites dimensions dont la valeur est proportionnelle au poids et qui sont donc faciles à transporter et à manipuler. (pièces ou lingots d'or)

Inaltérabilité : ils ne s'abîment pas facilement ce qui facilite leur stockage sans risque de détérioration : durabilité importante et donc possibilité de reporter les achats dans le temps.

Malléabilité : facile à travailler pour obtenir un poids précis ou faire figurer un signe attestant leur poids et leur origine.

Relative rareté : valeur intrinsèque élevée pour un faible volume facilitant leur usage pour les transactions importantes.

Facilement reconnaissable : grâce à l'effigie ou aux signes authentifiant leur origine, ce qui permet de limiter leur contrefaçon.

2.2 – Du bimétallisme au monométallisme :

À l'origine, les systèmes monétaires mis en place étaient basés sur le bimétallisme : pièces d'or et d'argent circulent librement et en même temps avec un pouvoir libérateur illimité (capacité à se libérer d'une dette). D'où la nécessité d'établir un rapport légal fixe entre l'or et l'argent. Cela présente un inconvénient majeur : décalage avec le temps entre le cours légal et le cours commercial d'une monnaie en fonction du rythme de découverte des mines d'or ou d'argent. Cela donne lieu à un phénomène appelé « Loi de Gresham » “La mauvaise monnaie chasse la bonne” ce qui s'explique par au moins trois raisons :

Épargner la bonne monnaie qui s'est appréciée et utiliser la mauvaise.

Garder la bonne monnaie pour effectuer les paiements avec l'étranger, où seul le cours commercial est reconnu.

Utiliser la bonne monnaie pour spéculer : avec la bonne monnaie on achète à l'étranger de la mauvaise monnaie qui s'est dépréciée sur la base de son cours commercial ; on l'échange ensuite à l'intérieur du pays contre la bonne monnaie sur la base du cours légal auprès de l'institut d'émission (l'Hôtel des monnaies) et on répète sans cesse la même transaction jusqu'à la dévaluation de la mauvaise monnaie pour ramener son cours légal au niveau de son cours commercial.

Démonstration :

T₀ cours légal = cours commercial 1g d'or = 10g d'argent 1g d'argent = 1/10g d'or

T₁ Après la découverte de nouvelles mines d'argent, le cours commercial de l'argent va se déprécier par rapport au cours légal.

Cours légal 1g d'or = 10g d'argent 1g d'argent = 1/10g d'or

Cours commercial 1g d'or = 16g d'argent 1g d'argent = 1/16g d'or

Un spéculateur disposant de 10 kg d'or va les échanger à l'étranger sur la base du cours commercial contre 150 kg d'argent (10 × 15) qu'il va ensuite échanger auprès de l'institut d'émission sur la base du cours légal contre 15 kg d'or (150/10) gain spéculatif de 5 kg d'or.

Le spéculateur va continuer ce genre d'opération gagnante jusqu'à l'évaluation du cours légal pour le ramener à son cours commercial.

Du fait de cette inconvénient majeur, la plupart des pays ont abandonné progressivement le bimétallisme pour le remplacer par le monométallisme en or ou en argent avec une préférence pour de l'or.

3 – La monnaie fiduciaire :

Le billet de banque est un instrument monétaire dont la valeur faciale est dissociée de sa valeur intrinsèque. Il est accepté en vertu de la confiance accordée de son émetteur d'où le nom de monnaie fiduciaire. Son développement a connu plusieurs étapes.

A l'origine, le billet de banque n'est qu'un simple certificat de dépôt à la banque. Il n'est devenu réellement de la monnaie que lorsqu'il a été émis indépendamment des encaisses métalliques des banques.

« Palm Struch » c'est le banquier suédois qui a fait admettre le premier ; une banque pouvait faire circuler plus de billets qu'elle ne recevait pas d'or en caisse.

Et se sont les frères Goldsmith, orfèvres londoniens, qui ont pensé à fractionner leurs “ notes ” coupures de sommes rendes (10, 100, 500, 1000, ...)

En effet dès le 17^e siècle, les banques qui émettent des billets contre des dépôts en or on compris que la totalité des porteurs de billets ne réclameront pas ensemble et en même temps leur conversion en or, et on commençait à émettre des billets « à découvert » notamment à l'occasion de leurs opérations de crédits : le volume des billets en circulation devient alors supérieur à l'encaisse métallique des banques qui prennent ainsi un risque d'illiquidité.

Au début du 19^e siècle deux thèses se sont affrontées en Grande-Bretagne à propos des conditions d'émission des billets de banque :

Lurrency school

Banking school.

Lurrency school : (D.Ricardo et J.B.Say)

Pour éviter l'inflation et les crises d'illiquidité pouvant mettre les banques en faillite (par une émission excessive de billets), le montant des billets de banques en circulation doit être strictement égal à celui de l'encaisse métallique des banques (doit être intégralement couvert par le métal possédé par la banque).

Banking school : (T.Tooke et I.Fullarton)

Ses défenseurs se prononcent au contraire pour une liberté d'émission monétaire en fonction des besoins de l'économie sans lien directe et étroit avec l'encaisse métallique des banques sous contrainte de convertibilité. Cela a l'avantage de disposer d'une monnaie dont la quantité peut augmenter en même temps que le rythme des affaires.

Pour éviter des crises majeures, l'émission des billets de banques peut être plafonnée ou limitée à un certain pourcentage de l'encaisse métallique.

Le système de la « Banking school » présente néanmoins quelque soit les garde-fous instaurés, un danger grave en cas de crise de confiance poussant tous les détenteurs de billets de banque à réclamer en même temps leur conversion en or, en prénotant la faillite du système bancaire.

C'est pour éviter un tel risque que l'inconvertibilité progressive du billet de banque a été instaurée : l'Etat décide le « cours forcé » des billets qui acquiert par la même occasion un cours légal (la loi définit l'équivalent en or des billets en obligeant les agents économiques à les accepter sans possibilité de les convertir en or).

A partir de 1929, le cours forcé des billets de banques fut instauré de façon définitive dans la plupart des pays, entraînant un phénomène de « Démonétisation » de l'or.

4 – La monnaie scripturale :

Même si son apparition est plus ancienne que celle des billets de banque, la généralisation de la monnaie scripturale, en Angleterre d'abord puis dans les autres pays, ne date que du 19^e siècle, il s'agit de l'ensemble des dépôts à vue monétaire (DVM) effectués par les agents économiques auprès des banques, ils sont dits « à vue » car ces dépôts sont disponibles immédiatement sans aucun coût et sans aucun délai ; ils sont dits « monétaires » car leur circulation résulte d'un simple jeu d'écriture d'où le nom de monnaie scripturale.

La création de cette forme de monnaie a permis de remédier à certains inconvénients de la monnaie fiduciaire :

Risque de perte, de vol ou de destruction et difficulté de manipulation pour le règlement de grosses transactions.

Remarque: il ne faut pas confondre la monnaie scripturale (DVM) avec les instruments et les techniques qui assurent sa circulation tel que le chèque, le virement ou la carte de crédit. En effet, si les comptes des agents ne sont pas suffisamment approvisionnés, ou si

leur titulaires n'ont pu obtenir une ouverture d'un crédit par leur banque, le chèque ou la carte de crédit ne peuvent pas effectuer un paiement.

II – Les fonctions de la monnaie :

La monnaie est un bien particulier qui permet de mesurer la valeur des autres biens ; se pose en intermédiaire dans les échanges des biens ; et peut enfin être conservé ou prêté dans l'attente d'un échange ultérieur contre d'autres biens.

A – La monnaie unité de compte ou étalon de valeur :

Elle permet de mesurer la valeur des biens échangés et de comparer leurs valeurs respectives. Elle permet aussi de faciliter les échanges marchands en simplifiant le système des prix (passage de prix à seulement (n-1) prix).

B – La monnaie intermédiaire des échanges :

Fonction que remplit la monnaie lorsqu'elle sert au règlement d'un achat ou l'extinction d'une dette. Ainsi, contrairement au troc, où l'échange se fait directement marchandise contre marchandise, dans une économie monétaire, la monnaie s'intercale entre les deux, permettant de décaler dans le temps l'acte de vente de l'acte d'achat.

De ce fait, la monnaie a un pouvoir libérateur illimité : cela est possible, à condition que le créancier donne son accord de régler ses dettes avec d'autres marchandises, seule la monnaie peut le faire de façon illimitée et sans son accord préalable.

C – La monnaie en tant que réserve de valeur :

Capacité que doit avoir la monnaie de préserver sa valeur dans le temps, c'est-à-dire d'une transaction à une autre.

S'il est vrai que la monnaie n'est qu'un moyen parmi d'autres de conserver la valeur et la richesse, elle présente néanmoins certains avantages par rapport aux autres moyens (les immeubles, les valeurs mobilières, les bijoux, ...) qui la rendent plus recherchée en tant qu'instrument de réserve de valeur.

La liquidité – disponibilité : moyen de paiement immédiatement disponible et sans aucun coût de transaction.

La liquidité – sécurité : la monnaie est un actif sans risque contrairement aux autres actifs dont la valeur dépend de l'évolution des prix sur les marchés où ils sont échangés avec risque de revente à un prix plus faible que le prix d'achat initial.

Toute fois pour que la monnaie remplisse parfaitement cette 3^e fonction, encore faut-il qu'elle préserve correctement dans le temps son pouvoir d'achat qui évolue en raison inverse du niveau général des prix. Or elle ne peut le faire que si le niveau général des prix reste relativement stable dans le temps, c'est-à-dire à condition qu'il n'y ait pas d'inflation sinon on va assister à un phénomène « l'érosion monétaire » poussant les agents économiques à s'en détourner au profit d'autres marchandises ou d'autres monnaies plus stables donnant lieu à un phénomène de dollarisation.

Ne peut être qualifié de monnaie que l'objet économique capable de remplir simultanément ces trois fonctions.

III – Débats théoriques sur la neutralité de la monnaie :

Quel place occupe la monnaie dans le fonctionnement de l'économie ?

La monnaie a-t-elle une influence sur les grandes variables macro-économiques ?

La monnaie a-t-elle réellement de l'importance ou n'est elle qu'un simple "voile" qui ne fait que masquer la réalité des échanges ?

Il n'y a pas une réponse unique et unifiée à cette série d'interrogations car plusieurs visions qui s'opposent :

Si pour les uns (classiques, néo-classiques, et la nouvelle économie classique), il y a une dichotomie entre économie réelle et économie monétaire, chaque sphère fonctionnant selon ses propres mécanismes sans influencer l'autre sphère.

Pour les autres (keynésiens et néo-keynésiens) la monnaie exerce au contraire des effets importants et durables sur l'économie et les variables réelles ; enfin pour une 3^e école (les monétaristes) la monnaie peut avoir une influence sur les variables réelles, mais cette influence n'est que passagère, n'est que de court terme, et elle est souvent perturbatrice. Alors qu'à long terme la monnaie est totalement neutre.

A – L'approche classique et néo-classique :

En 1568, Jean Bodin est connu par une phrase très célèbre "il n y a de richesses que d'hommes"

Il était le premier à évoquer la théorie quantitative de la monnaie en expliquant la hausse des prix en Europe par l'afflux passif des métaux précieux en provenance du nouveau monde.

Cet explication tomba dans l'oubli avec l'avènement des mercantilistes pour qui, l'afflux des métaux précieux a un effet bénéfique sur l'économie.

Il a fallait attendre le 18^e siècle et les classiques pour que cet explication soit remise à l'ordre du jour.

Il revient toute fois à I. Fisher le mérite de la formaliser sous forme d'une équation : $M.V = P.T$

M C'est la quantité de monnaie en circulation (masse monétaire).

V Vitesse de circulation de la monnaie : c'est le nombre de fois, où une unité monétaire est utilisée durant une période déterminée, généralement une année pour des transactions différentes. Elle est supposée être exogène par rapport aux autres variables, et dépend des évolutions dans les modes de paiement, facteurs institutionnels. Ainsi que des habitudes de règlements entre agents. C'est pourquoi elle est supposée être constante, à court terme et peu influençable par les autorités monétaires.

- P** Le niveau général des prix : il s'ajuste immédiatement et automatiquement aux variations éventuelles de M ou de T ; c'est la seule variable endogène de l'équation. Or V est stable à court terme, à un niveau de transactions T donné, si M s'accroît, P s'accroît dans les mêmes proportions.
- T** Le volume de transaction durant une période donnée est qui aussi une variable exogène qui dépend du niveau du revenu et donc de la production, et qui ne peut être influencé par les variables monétaires.

Dans la théorie classique et néo-classique, le seul motif de détention de la monnaie, est le motif de transaction : la monnaie n'est jamais désirée pour elle-même, mais seulement pour ce qu'elle permet d'acquérir. Elle est un simple intermédiaire des échanges, qui n'a aucune influence sur l'économie réelle.

Elle est la 'roue', le 'véhicule', le 'grand chemin' qui facilitent la circulation des produits et leur consommation. Elle est utile mais pas indispensable.

En effet, plus de monnaie dans le pays, ne permettra pas de consommer davantage, pour consommer plus, il faut produire plus.

Cette vision des choses, largement partagée par l'école classique, a été systématisée par Jean Babtis Say avec sa fameuse loi des débouchés « les produits s'échangent contre les produits » parce qu'ils se servent mutuellement de débouchés.

La monnaie n'est qu'une simple commodité, les échanges ne sont monétaires que dans leur forme. Le voile monétaire ne fait donc que masquer la réalité des échanges.

Si la monnaie est neutre, une augmentation de l'offre de la monnaie ne doit pas modifier le volume de la production. Se traduisant uniquement par une augmentation générale des prix : la quantité de monnaie en circulation détermine alors les prix absolus sans influencer les prix relatifs des différentes marchandises (augmentation dans la même proportion de tous les prix absolus, alors que les prix relatifs restent les mêmes).

Exemple :

| | | |
|-------|---|---------------|
| t_0 | Bien A = 100 DH et Bien B = 200 DH | Prix absolus |
| | $1A = 100/200 = \frac{1}{2} B$ ou $1B = 200/100 = 2A$ | Prix relatifs |
| t_1 | Doublement de l'offre de monnaie | |
| | Doublement des prix absolus | |
| | $1A = 200$ DH et $1B = 400$ DH | Prix absolus |
| | $1A = 200/400 B = \frac{1}{2} B$ et $1B = 400/200 A = 2A$ | Prix relatifs |

C'est la fameuse théorie quantitative de la monnaie, initiée par Jean Bodin en 16^e siècle déjà, et formalisée en 1912 par Fisher.

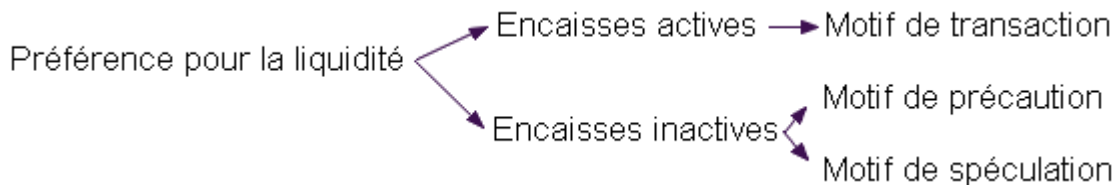
B – La critique keynésienne :

Contrairement à la vision classique pour qui la monnaie n'est qu'un intermédiaire neutre des échanges, que les agents ne détiendraient que pour effectuer leurs règlements ; pour

Keynes la monnaie peut être demandée pour elle-même et pas seulement pour acheter d'autres biens.

Il y a une demande de monnaie pour des motifs spécifiques. En conséquence, la monnaie n'est pas neutre et joue un rôle actif dans l'économie, notamment à travers le taux d'intérêt qui est déterminé dans la sphère monétaire et qui a une incidence considérable sur l'activité économique et donc sur la sphère réelle.

Les motifs de la demande de monnaie :



a – Le motif de transaction :

Ménages

Motif de revenu :

Qui s'explique par le décalage dans le temps entre la perception du revenu et l'engagement des dépenses courantes.

Entreprises

Motif de financement :

Encaisses nécessaires au financement des projets.

Motif professionnel :

Qui s'explique à cause du décalage dans le temps entre l'engagement des dépenses nécessaires au lancement d'un cycle de production et la perception du produit des ventes des biens fabriqués.

Que se soit pour les ménages ou pour les entreprises, le montant des encaisses de transaction (encaisses d'actif) dépend de deux variables dont il est une fonction croissante :

Le décalage dans le temps entre la perception des revenus et l'engagement des dépenses : plus le temps séparant la perception des revenus est long, plus le montant des encaisses des transactions actives doit être élevé et vice versa.

L'importance des dépenses que l'agent économique, ménage ou entreprise, souhaite effectuer durant la période et qui est elle-même fonction croissante du revenu.

b – Motif de précaution :

Pour les ménages :

Faire face à des dépenses soudaines et imprévues.

Profiter de certaines opportunités pour réaliser des achats avantageux.

Pour les entreprises :

Constituer des réserves ou des prévisions liquides pour faire face aux risques liés à leur activités productives.

Comme pour les encaisses de transactions, les encaisses de précautions sont aussi une fonction croissante de deux variables :

Le temps séparant la perception des deux revenus.

La taille des revenus.

c – Le motif de spéculation :

Dans l'analyse classique et néo-classique, les agents économiques détiennent des encaisses liquides afin de réaliser leur transactions ou pour un motif de précaution, et toute détention d'encaisses liquides au-delà de ces besoins, est jugée irrationnelle. Car en conservant des encaisses liquides oisives, ils supportent un coût d'opportunité égale au taux d'intérêt qui leur aura été versé s'ils avaient placé ces liquidités.

C'est pour justifier rationnellement ce type de comportement que Keynes va introduire un troisième motif appelé motif de spéculation.

Pour lui une fois le montant de l'épargne déterminé, les agents économiques opèrent un arbitrage entre la partie de l'épargne qu'ils vont conserver sous forme d'encaisse liquides (valeur nominale stables) et celle qui sera affectée à l'achat de titres (valeur nominale variable). Ce choix sera fait rationnellement en fonction du taux d'intérêt, le montant des encaisses de spéculation est une fonction décroissante du niveau du taux d'intérêt.

En effet, Keynes réduit la gestion du patrimoine à l'arbitrage entre monnaie sous forme d'encaisse liquide et actif financier et notamment les obligations à taux fixe (il exclu les actifs réels).

Lorsque les taux d'intérêt augmentent, le cours des obligations à taux fixe diminue et inversement.

t_0 une obligation de 100 DH rapportant un coupon de 10 DH

$$t_i = 0,1 \quad \text{cours} = 100$$

Hypothèse 1 : (t_i) augmente :

t_1 Les nouvelles obligations de 100 DH rapportent un coupon de 12 DH

$$t_i = 0,12$$

$$\text{cours des anciennes obligations} = 83,33 \text{ DH}$$

Hypothèse 2 : (t_i) diminue :

Les nouvelles obligations rapportent un coupon de 8 DH

$$t_i = 0,08$$

$$\text{cours des anciennes obligations} = 125 \text{ DH.}$$

Si les taux d'intérêt (t_i) sont élevés :

Les agents économiques anticipent leurs baisses.
Anticipation d'une augmentation du cours des obligations.
Achat des obligations.
Baisse des encaisses de spéculation.

Et inversement si les (ti) sont bas.

C – Approche monétariste :

Pour les monétaristes, il faut passer d'une vision de neutralité à une vision en terme de neutralisation de la monnaie. En effet, si pour la théorie quantitative de la monnaie, la variation du stock de monnaie n'agit que sur le niveau général des prix.

Pour M. Friedman, elle a une incidence forte et immédiate à court terme sur la production, le revenu et l'emploi, mais il s'agit d'effet éphémère et perturbateur, alors qu'à long terme, elle n'affecte que les prix.

Donc la monnaie est perturbatrice à court terme et inefficace à long terme (neutre). D'où, pour neutraliser ses effets perturbateurs à court terme, il faut observer une règle monétariste stricte : La masse monétaire doit progresser à un taux déterminé égal au taux de croissance à long terme de la production.

